

De Las Cases à Jean Jaurès

Crédit Agricole S.A. à travers ses sièges

Exposition d'archives historiques
18 - 30 juin 2011



Office national du Crédit agricole

Signatures de présence
des Membres du Conseil d'Administration

L'histoire des sièges de Crédit Agricole S.A.

s'inscrit dans le contexte plus large du développement institutionnel du Crédit agricole et de l'extension de ses activités. Elle est aussi indissociable de l'histoire du personnel. Il s'agit ici d'évoquer les lieux, sans nostalgie, mais en se remémorant les hommes et les femmes qui ont su leur insuffler cet esprit qui anime encore le Groupe aujourd'hui.

du 7 avril 1921.

M. Victor Boret... *[Signature]*
M. Jules Gautier... *[Signature]*
M. Paul Mercier... *[Signature]*
M. Henry Sagnier... *[Signature]*
M. Louis Hardy... *[Signature]*

Sommaire

Période 1 / Aqua C

Premières adresses	p4
Les débuts dans 12 mètres carrés	p4
Les années Las Cases	p8

Période 2 / Aqua B

L'aventure des deux pôles :	
Paris et Saint-Quentin-en-Yvelines	p14
Pasteur : les moyens de préparer l'avenir	p14
Un campus avant-gardiste à Saint-Quentin	p20

Période 3 / Aqua A

De la mutualisation à Crédit Agricole S.A.	p24
La rénovation et l'extension de Pasteur	p24
Vingt ans de diversification et d'expansion à l'international	p28

Période 4 / Terra

L'installation à Evergreen	p30
Evergreen, un campus nouvelle génération	p30
Se doter des moyens de réaliser nos ambitions	p32

Premières adresses

Les débuts dans 12 mètres carrés Naissance d'un acteur clé du développement agricole

■ La coopération et le mutualisme pour fondation

Le Crédit agricole s'est progressivement édifié comme une « pyramide ». À l'origine, on trouve des hommes engagés tels **Jules Méline (1)** et **Albert Viger (2)**, promoteurs de deux lois fondatrices ; celle qui en 1894 institua les Caisses locales puis la loi de 1899 qui créa les Caisses régionales. Ainsi, c'est sur un modèle coopératif et mutualiste qu'a été fondée l'organisation du Crédit agricole, à l'opposé du souhait initial de Jean Jaurès de créer un établissement central et étatique.

■ Les premiers pas de l'échelon national

Deux instances du ministère de l'Agriculture (3) gouvernent alors le Crédit agricole : la Commission de répartition des avances aux Caisses régionales et le service du Crédit, de la coopération et de la mutualité agricoles dirigé par **Pierre Decharme (4)** puis **Louis Tardy (5)** dès 1919. Mais en créant un établissement public unique : l'Office national du Crédit agricole (ONCA), la loi du 5 août 1920, affranchit celui-ci des lourdeurs de ce fonctionnement bicéphale et lui donne la capacité d'animer le déploiement des échelons locaux et régionaux de droit privé.

• 12 m² à l'origine

L'Office débute dans un bureau de 12 m² au sein du ministère de l'Agriculture. La toute première **commission plénière de l'ONCA (6)** s'y réunit le 7 avril 1921 pour élire les sept membres du **premier conseil**

d'administration (7). Deux jours plus tard, Louis Tardy est officiellement nommé directeur général d'une organisation aux moyens pour le moins modestes. Les équipes s'étoffent et atteignent rapidement une quarantaine de personnes. Elles seront accueillies progressivement dans des bureaux qu'on leur prêtera : au Musée social et au 5, rue Las Cases puis dans un local mansardé loué : 7 et 7 bis place du Palais-Bourbon.

« ...les services du matériel du ministère refusent de me délivrer le papier et les enveloppes nécessaires et les impressions les plus urgentes. Depuis lundi, je n'ai même plus de garçon de bureau et mon cabinet de travail n'est plus nettoyé. »

*Louis Tardy,
Directeur Général de l'ONCA, 1921*

■ Un premier prêt pour se lancer

À la fin de l'année 1921, Louis Tardy emprunte 687 400 francs auprès de la Caisse régionale d'Île-de-France ce qui lui permet de réunir les équipes en acquérant des locaux au **5 rue Casimir Périer (8)**, à **l'angle de la rue Las Cases et du square donnant sur l'église Sainte Clotilde (9)**. L'Office occupe d'abord les deux premiers étages de l'immeuble puis l'intégralité. En 1923 il faudra le faire surélever d'un étage. C'est le début de l'essor progressif de l'ONCA, devenu l'instrument de la politique de l'Etat vis-à-vis du monde agricole.

1



Jules Méline (1838-1925).

Député, puis sénateur des Vosges pendant près de cinquante ans, président du Conseil pendant deux ans, plusieurs fois ministres, Jules Méline a profondément marqué la vie politique de la III^{ème} République. Conscient de la nécessité de moderniser l'agriculture française, il contribue à la naissance du Crédit agricole.

2



Albert Viger (1843-1926).

Sept fois ministre, député puis sénateur du Loiret, Albert Viger est l'un des promoteurs de deux lois fondatrices du Crédit agricole, celle de 1894 sur les Caisses locales et, en tant que ministre de l'agriculture, celle de 1899 sur les Caisses régionales.

3



Circulaire du Service du Crédit, de la Coopération et de la Mutualité agricoles adressée aux présidents de Caisses régionales le 20 février 1909. Ce texte rappelle l'avantage fiscal dont bénéficient les sociétés de Crédit agricole qui sont dispensées de payer la patente.

4



Pierre Decharme (1876-1962).

Chef du service du Crédit, de la Coopération et de la Mutualité agricoles qu'il dirige de 1904 à 1919 au ministère de l'Agriculture. Il fut de fait le premier « directeur » du Crédit agricole avant la création de l'Office national en 1920. Vers 1905-1910.

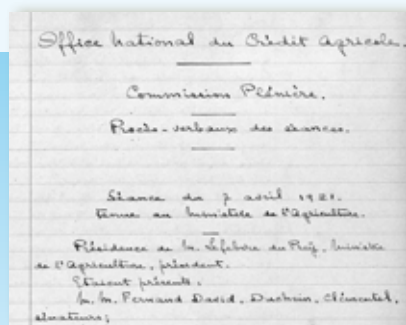
5



Louis Tardy (1875-1961).

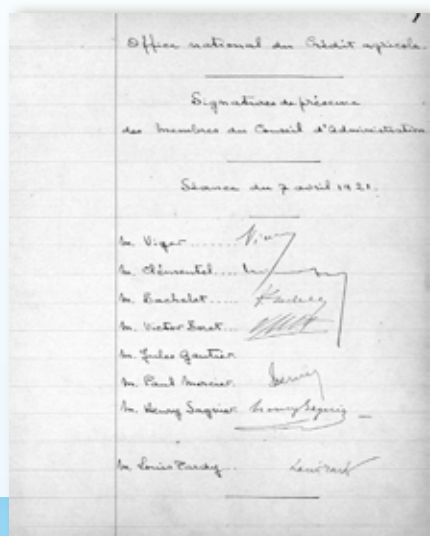
Louis Tardy a pris pendant soixante ans une part prépondérante aux évolutions du Crédit agricole. Il participe à la création de la Caisse régionale d'Île-de-France dont il est le premier directeur ; premier directeur général aussi de l'Office national du Crédit agricole de 1921 à 1926 et de la Caisse nationale de Crédit agricole de 1926 à 1937 ; premier président enfin de la Fédération nationale du Crédit agricole de 1945 à 1961.

6



Première page du procès-verbal
de la première réunion de la Commission plénière de l'Office national du Crédit agricole, le 7 avril 1921.

7



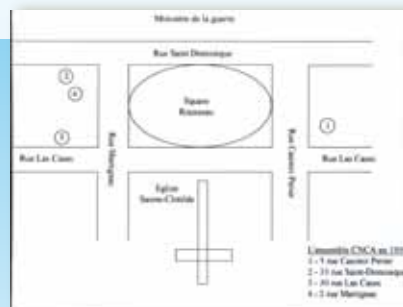
Feuille d'émargement de la première réunion du conseil d'administration de l'Office national du Crédit agricole, le 7 avril 1921.

8



Le premier immeuble de l'Office national du Crédit agricole. Acquis en 1921, l'immeuble du 5 de la rue Casimir Périer continuera à abriter, jusqu'en 1965, le service de l'Inspection générale.

9



Plan du quartier avec la localisation des immeubles acquis par la Caisse nationale de Crédit agricole.

Les années Las Cases

Soutenir l'expansion du réseau et lancer les bons à 5 ans

■ Le déploiement dans le 7^e arrondissement (1926-1939)

En 1926, l'Office national du Crédit Agricole devient la Caisse nationale de Crédit Agricole (CNCA). À cette époque elle emploie 72 fonctionnaires et les moyens alloués restent très modestes au regard de la tâche à accomplir.

Pour accompagner son développement, la Caisse nationale se déploie dans le 7^e arrondissement, entre le square jouxtant l'église Sainte Clotilde et le 5 rue Casimir Périer :

- le 18 novembre 1927, le vicomte Arthus de la Panouse lui vend l'immeuble du **33 rue Saint-Dominique (1, 2 et 3)**,
- le 8 août 1932, les comtesses Solange de Ganay et Jacqueline de Bonneval lui cèdent un autre immeuble situé **30 rue Las Cases (4, 5, 6)**,
- enfin, en 1939, la Caisse nationale parfait son implantation par l'acquisition du 2 rue Martignac situé entre ces deux adresses. Un étage est aménagé pour permettre le passage de l'un à l'autre.

■ Malgré la guerre, le service continue

De la déclaration de guerre jusqu'à l'armistice de juin 1940, les équipes sont contraintes de quitter leurs locaux. **Sur les 211 agents que compte la CNCA, la moitié est mobilisée (8)** et l'encadrement réduit à neuf cadres

supérieurs. Malgré cette situation difficile, les fonctionnaires assurent le service et poursuivent le développement des activités notamment en accompagnant la commercialisation des **bons à 5 ans (10)**, autorisés par la loi du 31 janvier 1942.

Une amélioration d'un autre genre :
l'abri anti bombes

Dès le début de la guerre, la Caisse nationale fait construire **un abri de défense passive sur deux niveaux (9)**, sous les cours des 33 rue saint Dominique et 30 rue Las Cases.

Il permettait de protéger 200 personnes contre l'impact de bombes de 500 kilos.

■ Des caisses régionales solidaires

Le 3 septembre 1939, lorsque la guerre est déclarée, les locaux de la CNCA sont mis à la disposition du ministère du Ravitaillement. La Caisse régionale du Loir-et-Cher (devenue CR Val-de-France) propose d'accueillir la CNCA dans ses **bureaux de Blois (7)**. Les événements se précipitent à nouveau en mai 1940, lors de

l'offensive allemande. Le 11 juin, la CNCA se replie de Blois à Saintes dans le plus grand désordre pour s'installer dans les locaux de la Caisse régionale de Charente-Maritime.

■ Avec le bon à 5 ans, tout s'accélère

À la sortie de la guerre, ce produit d'épargne sans risque rencontre un très grand succès. C'est un véritable moteur pour le développement du Crédit agricole. À la même époque, la Caisse nationale croît lentement car son autorité de tutelle ne lui permet pas encore de recruter à un rythme approprié.

Le manque de fonctionnalité des anciens logements transformés en bureaux devient un véritable handicap au début des années cinquante. Les méthodes et outils de travail se modernisent, et les locaux ne sont manifestement plus adaptés. D'autant que les effectifs doublent entre 1955 et 1965, et dépassent les 600 fonctionnaires.

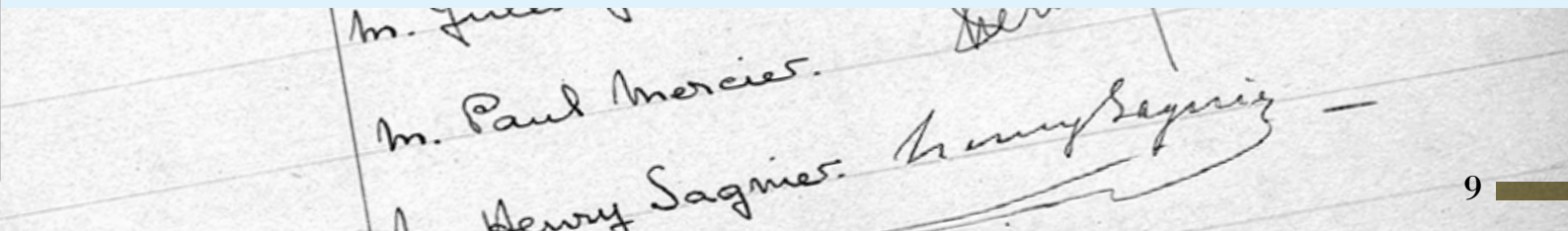
■ L'atelier de mécanographie qui déclenche tout

En 1953-1954 la Caisse nationale décide de s'équiper d'un **atelier à cartes perforées (11,12)**. Il faut aménager la loge de concierge du 33 rue Saint Dominique et fermer la route d'entrée pour installer ce matériel volumineux. Cette situation et l'accroissement des effectifs poussent la Caisse nationale à envisager de nouvelles extensions.

■ Passer la frontière du 7^e arrondissement devient nécessaire

L'espace manque. La Caisse nationale installe le service de l'escompte rue Las Cases et l'agence comptable, rue Casimir Périer. Bientôt cela ne suffit plus, la CNCA doit envisager de s'installer dans d'autres arrondissements.

Vers 1960, le service des Prêts emménage boulevard de la Gare dans le 13^e arrondissement.



1



Première page de l'acte de vente
de l'immeuble situé 33 rue Saint-Dominique
(18 novembre 1927)

2



Lettre de Louis Tardy
à Madame de la Panouse du 8 décembre
1928. Ce document illustre les aléas de
l'installation de la Caisse nationale de
Crédit agricole dans les nouveaux locaux
du 33 rue Saint-Dominique.

3



Le personnel de la Caisse nationale de Crédit agricole
dans la cour du ministère de la Guerre, en face de l'immeuble
de la rue Saint-Dominique (1929).

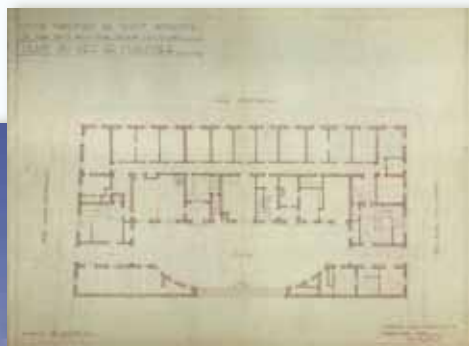
4



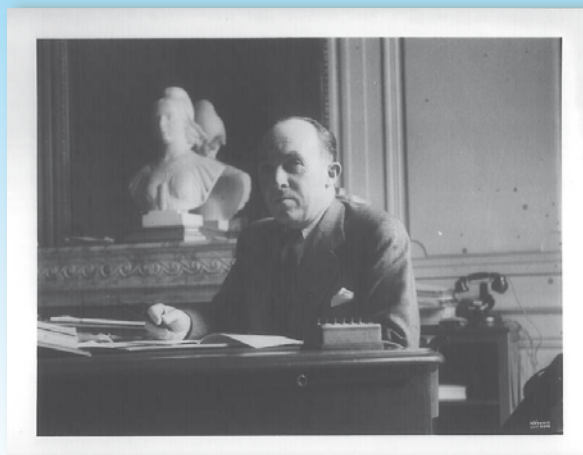
*Façade de l'immeuble
du 30 rue Las Cases.*

*André Cramois (1900-1978)
à son bureau rue Las Cases.
Il fut directeur général de la Caisse
nationale de Crédit agricole
de 1944 à 1963.*

5



*Plan du rez-de-chaussée
de l'immeuble du 30 rue Las Cases
(mai 1942).*



6

7



Devant le nouveau siège de la Caisse régionale de Loir-et-Cher, son directeur Louis-Joseph Philippe et son président Eugène Nivault (1^{er} et 4^e à partir de la gauche) préparent le repli à Blois de la Caisse nationale avec ses responsables, Fleury Coquard (3^e) et Charles Désigauz (5^e).

8



Article 13 du décret du 28 novembre 1938 portant « sur l'organisation de la Nation pour le temps de guerre ».

9



Masques à gaz de défense passive pour le personnel.

10



Affiche publicitaire pour les bons à 5 ans (1948).

11



Machine à calculer Original Odhner utilisée dans les bureaux de la rue Las Cases. Fabriquée en Suède vers 1955.

12



Perforatrice Bull P80 et cartes perforées. Cette machine de comptabilité est composée de la perforatrice manuelle des cartes perforées, de la tabulatrice (lisant les cartes et imprimant les résultats) et de la trieuse de cartes. Quoique rudimentaire, cette machine trouvait sa place dans tous les ateliers de mécanographie et même, plus tard, près des ordinateurs à lecteurs de cartes. Fabriquée entre 1945 et 1965.

L'aventure des deux pôles : Paris et Saint-Quentin-en-Yvelines

Pasteur : les moyens de préparer l'avenir

**Un siège social pour réunir les équipes
et passer à l'informatique**

■ Pasteur : 8 ans pour s'installer

En 1958, la CNCA ne compte que 400 fonctionnaires. Mais **André Cramois (1)**, directeur général, et **Lucien Pompon (2)**, directeur général adjoint envisagent déjà de s'agrandir. Le projet est ambitieux : racheter les 14 000 m² du bloc 1, secteur 1 de Maine-Montparnasse. **Le chantier ne s'ouvre qu'en 1961 (3, 4 et 5)**, pour se terminer à l'automne 1964. Les équipes emménagent progressivement entre la fin 1965 et le début 1966. En définitive, le siège social sera inauguré le 18 mai 1966, le lendemain de la présentation des résultats de l'année 1965.

• Inauguré sur un trait d'humour !

Nous sommes **le 18 mai 1966, jour d'inauguration (6)** du nouveau siège de la CNCA, boulevard Pasteur. Les premiers visiteurs arrivent vers 17 h 30 : de magnifiques buffets les accueillent à différents étages. À 18 h 30, plus de 1000 personnes circulent entre le 15^e et le 16^e étage. **L'inauguration doit avoir lieu en présence de M. Edgar Faure, ministre de l'Agriculture (7)** ainsi que d'Edgard Pisani, ministre de l'Équipement. Mais Edgar Faure se fait attendre. À 19 h nous apprenons qu'il a été retardé à Bruxelles. À 20 h, et avant que toute l'assemblée ne se soit dissipée, M. Edgard Pisani monte à la tribune avec M. le Président Driant et

M. Mayoux, directeur général. À 20 h 45, quand Edgar Faure arrive enfin, la garde républicaine initialement prévue s'est transformée en une haie de charmantes hôtesses chargées de l'accueillir, ce qu'il souligne d'un trait d'humour. L'inauguration du nouveau siège de la Caisse nationale est officielle.

■ Un « gratte-ciel » de béton et de verre pour accompagner l'essor de la CNCA

La conception du 91-93 boulevard Pasteur a été confiée aux architectes Beaudouin (maître d'œuvre), Cassan, Dubuisson, Lopez, Mathon, de Marien, Saubot et Vannerie, accompagnés de l'architecte attitré de la CNCA, le cabinet Genon de Montrouge. Le bâtiment devait répondre à trois objectifs principaux, soulignés par Jacques Mayoux dans son discours inaugural :

- **regrouper les 700 agents de la CNCA (8)** jusqu'alors disséminés dans le 7^e arrondissement et au-delà ;
- recevoir plus aisément les responsables des Caisses régionales ;
- favoriser l'installation de **matériel électronique et informatique (9)**.

Le bâtiment a très rapidement séduit ses contemporains et notamment **la presse (10)** qui soulignait volontiers l'esthétique de béton et de verre du « gratte-ciel » ultra moderne.

1



André Cramois

Directeur général de la Caisse nationale de 1944 à 1963. Pendant dix-neuf ans il va participer aux étapes clefs du développement du Crédit agricole.

2



Lucien Pompon

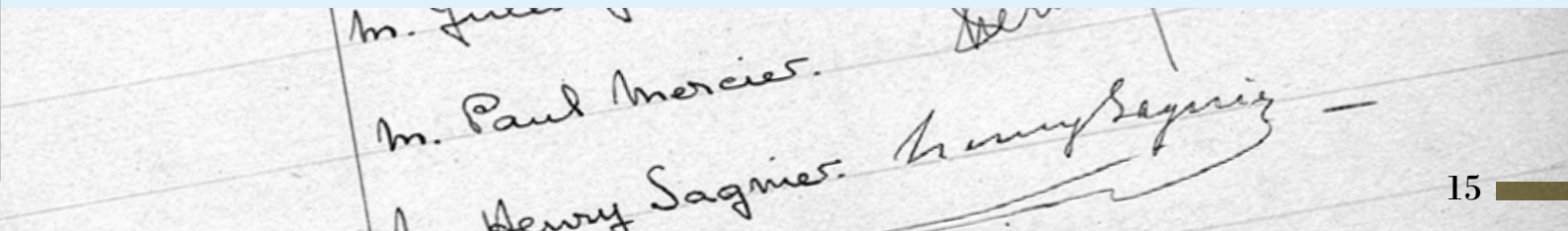
Nommé inspecteur général en 1960, puis contrôleur général en 1961, il devient en 1964, à l'arrivée du nouveau directeur général, Jacques Mayoux, le premier directeur général-adjoint de l'histoire de la CNCA.

3



Chantier de construction

de l'immeuble de Pasteur en 1961. Début des fondations.



4



Chantier de l'immeuble Pasteur
vue de la voie SNCF et de la rue de
Vaugirard, 1961.

Chantier de l'immeuble Pasteur
vue des bâtiments en construction, 1964.

5

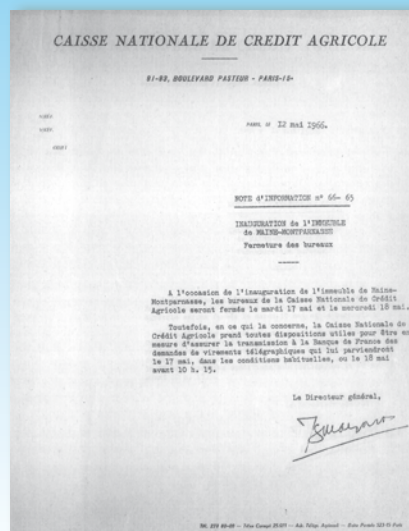


Immeuble Pasteur terminé
en 1966, vue extérieure depuis
le boulevard Pasteur.

Immeuble Pasteur,
vue parisienne, 1966.



6



Note d'information
concernant la fermeture
des bureaux pendant
deux jours, le mardi 17
mai et le mercredi 18
mai 1966, à l'occasion
de l'inauguration du
nouveau siège de la
Caisse nationale de
Crédit agricole.

7



Jacques Mayoux et Paul Driant accueillent le ministre Edgar Faure dans l'immeuble Pasteur lors de l'inauguration des nouveaux locaux.

8



Le restaurant du personnel au 15^{ème} étage, table d'angle avec vue sur la tour Eiffel, 1966.

Salle de mécanographie, 1966



9

10

Articles de la presse nationale
relatant l'inauguration
du siège de la CNCA à Pasteur.

On peut lire :

« ...le transfert du siège de la Caisse
nationale dans le nouvel ensemble
immobilier de Montparnasse a permis
l'introduction de l'électronique dans
ses méthodes de travail ... »

« ...La Caisse nationale de Crédit
agricole a inauguré hier ses nouveaux
locaux dans l'ultra moderne complexe
de Maine Montparnasse... »

Le volume des prêts a doublé en cinq ans déclare M. Mayoux, directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole

M. Edgar Faure devait inaugurer mercredi après-midi les nouveaux locaux de la Caisse nationale de crédit agricole, qui vient de s'installer dans l'ensemble administratif du quartier en cours de rénovation de la gare Montparnasse. A l'occasion de cette inauguration, M. Jacques Mayoux, directeur général de la Caisse nationale, a tenu en fin de matinée une conférence de presse et présenté le rapport sur la situation du crédit agricole en 1966.

M. Mayoux a indiqué que le changement de locaux n'était pas à proprement parler l'indice d'une modification de la politique financière de la Caisse nationale, mais plutôt une conséquence du développement très rapide des organismes de crédit agricole, qui consentent aujourd'hui deux fois plus de prêts qu'il y a cinq ans. Ce qui, a-t-il fait remarquer, implique une réorganisation des méthodes de travail, ainsi que des relations avec les caisses régionales. Le directeur général de la Caisse nationale a ensuite passé en revue les principaux problèmes qui se posent actuellement au crédit agricole, et a notamment déploré que le départ des agriculteurs en surnombre vers les villes s'accompagne souvent d'une véritable hémorragie de capitaux.

Il a rappelé que les organismes de Crédit agricole mutuel, avec leurs 18 000 salariés, leurs 3 042 caisses locales, leurs 30 000 administrateurs et leurs 1 700 000 sociétaires, n'avaient pas un rôle strictement financier, mais qu'ils étaient aussi un instrument d'orientation et d'incitation économique soumis dans certaines limites aux directives officielles.

M. Driant, sénateur de la Moselle et président de la Caisse nationale, a indiqué, en réponse à une question, que le Crédit agricole, qui draine beaucoup d'épargne rurale d'origine non agricole, était conscient de la nécessité d'accorder davantage

son aide aux collectivités locales, car « en aidant seulement les exploitants il s'exposerait à les isoler dans un milieu qui n'évoluerait pas aussi vite qu'eux ».

Le rapport sur la situation de 1966 indique que le Crédit agricole conserve le quatrième rang parmi les établissements collecteurs de dépôts, après les caisses privées d'épargne, la Caisse nationale d'épargne et le Crédit lyonnais. Les ressources collectées par le Crédit agricole (dépôts de fonds et souscriptions aux émissions de bons et emprunts) représentaient 88,6 % de la masse globale des capitaux utilisés à la fin de 1965 (contre 68,2 % à la fin de 1960). Les ressources d'origine publique et semi-publique ne représentent plus que 13,4 % de cette masse globale.

La ventilation du solde des prêts en cours en 1965 révèle que sur un total d'engagements contractés auprès des caisses de crédit agricole de 29,3 milliards de francs (contre 24,6 milliards en 1964, 11,9 milliards en 1960 et 1,7 milliard en 1950), les prêts à court terme ne représentent plus que 27 % (contre 33 % en 1960 et 68 % en 1950). Les prêts à long terme représentent 21 % des encours.

Le transfert du siège de la Caisse nationale dans le nouvel ensemble immobilier de Montparnasse a permis l'introduction de l'électronique dans ses méthodes de travail.

Le Monde - 19 mai 1966

Caisse Nationale de Crédit Agricole. — Répondant à l'invitation de M. Paul Driant, Sénateur, Président du Conseil d'Administration de la C. N. C. A., et de M. Jacques Mayoux, Directeur général de cet organisme, M. Pisani, ministre de l'Équipement, et M. Edgar Faure, ministre de l'Agriculture, ont inauguré, le 18 mai, le nouveau siège de la C. N. C. A., intégré dans l'ensemble Maine-Montparnasse à Paris.

MM. Driant et Mayoux devaient, à cette occasion, retracer les grandes lignes de l'évolution de la Caisse Nationale de Crédit Agricole au cours de ses quarante années d'existence, durant lesquelles elle a fait montre de l'importance et de l'efficacité de son action. Ces exposés ont démontré que trois étapes décisives de l'histoire économique ont contribué à faire de la C. N. C. A. l'organisme central du crédit agricole en France.

L'essor de l'agriculture est, en effet, essentiellement lié à l'évolution d'une institution vieille de moins d'un siècle : le Crédit Agricole, né de l'initiative de Jules Méline et de la loi du 5 novembre 1894, organisé tout d'abord sur le plan local, sous forme de caisses mutualistes dont le capital était constitué de parts souscrites par les sociétaires. L'insuffisance des capitaux ainsi collectés nécessita rapidement une aide financière de l'État et la création de caisses régionales chargées de la répartition des fonds gouvernementaux, le 31 mars 1899.

Limitée initialement aux opérations à court terme, l'activité des caisses de crédit agricole mutuel s'étendit dès 1906 au secteur du crédit à long terme collectif, puis individuel en 1910, fournissant d'une part la possibilité d'acquiescer les instruments nécessaires à la collectivité agricole et favorisant, d'autre part, l'accès des travailleurs salariés à la propriété agricole et foncière.

Cette nouvelle édification financière prit bientôt une ampleur qui aboutit à la création d'un organisme central. C'est ainsi que l'Office National de Crédit Agricole, fondé le 5 août 1920 (avec le Crédit à moyen terme) devint en 1926 la Caisse Nationale de Crédit Agricole. Sa structure administrative est érigée en trois paliers principaux : la Direction, le Conseil d'Administration et la Commission plénière qui le contrôle.

Le développement du crédit agricole mutuel, les moyens d'action plus rapides et plus efficaces dont dispose la caisse centrale, ont fait de cet établissement de crédit véritable une banque soumise depuis le 1er janvier 1953 à l'observation d'un plan comptable aligné sur les règles appliquées dans le domaine commercial et bancaire.

Appelée par l'État à intervenir dans des secteurs importants, la C. N. C. A. est devenue rapidement le cerveau, en même temps que le joint, facilitant et coordonnant les activités des différents organismes de crédit agricole en France. Son activité s'exerce dans quatre domaines différenciés : la législation, le prêt de capitaux, l'épargne et le contrôle des coopératives agricoles. Elle participe avec les départements de l'Agriculture, de l'Économie et des Finances, à l'élaboration de la législation et la réglementation du crédit agricole. Elle en assure l'application uniforme dans les différentes caisses régionales de crédit. Elle facilite les opérations des Caisses Régionales en leur avançant les capitaux affectés au financement des prêts à long et moyen terme, dont les effets représentatifs sont admis au réescompte de la Banque de France.

La C. N. C. A. joue un rôle essentiel dans la collecte et la gestion de l'épargne agricole et rurale, recueillie par les caisses, sous forme de dépôts à vue, ou à l'échéance de comptes d'épargne sur livrets et de souscriptions aux bons et emprunts émis par elle. Elle contrôle, de surcroît, les Caisses Régionales, collectivités agricoles et rurales, et spécialement les sociétés coopératives et le S. I. C. A., ayant obtenu le concours du Crédit Agricole. D'organisme de crédit, elle prend en outre un caractère de banque internationale, puisqu'elle est devenue le porte-parole de la France au sein de l'Europe verte.

La Caisse nationale de crédit agricole s'installe à Maine-Montparnasse

La Caisse nationale de crédit agricole a inauguré hier ses nouveaux locaux dans l'ultra-moderne complexe de Maine-Montparnasse. Son directeur, M. Mayoux, retraça dans son allocution l'histoire du crédit agricole ainsi que son rôle et son avenir.

Dans les quinze étages de cet immeuble, la Caisse nationale disposera d'un ensemble lui permettant de faire face aux exigences d'une agriculture en complète mutation. Déjà, le solde global des prêts en cours dans les caisses régionales a atteint 29 milliards 287 millions de francs au 31 décembre de l'année dernière. Cette somme représente une augmentation de 19 % par rapport au solde de 1964 et place le crédit agricole dans les premiers rangs des établissements de crédit spécialisés.

Le Figaro - 19 mai 1966

Le Capital - 20 mai 1966

L'aventure des deux pôles : Paris et Saint-Quentin-en-Yvelines

Un campus avant-gardiste à Saint-Quentin

Accompagner l'accélération du développement du Crédit Agricole

■ Dès 1970, la course aux mètres carrés reprend

Entre 1970 et 1980, les effectifs passent de 1200 à 3200 agents : **les capacités de Pasteur et des sites alentours (1)** - notamment Fabert, Lecourbe et Vaugirard - deviennent rapidement insuffisantes. La CNCA est à l'affût de toutes les opportunités d'extension : « Super Montparnasse » (rue Georges Pitard) en 1972, la Tour Maine Montparnasse en 1973 pour installer UI et les filiales de leasing, « **Cotentin** » (2) mis en service en 1974. Néanmoins, la croissance de la CNCA est extrêmement rapide et la question reste sensible.

■ Il faut sortir de Paris !

Les pouvoirs publics encouragent vivement le secteur bancaire à se décentraliser. La CNCA doit donc s'étendre en-dehors de Paris. C'est en novembre 1974, en collaboration avec la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) que le site de Saint-Quentin-en-Yvelines est retenu. **La CNCA acquiert 15 hectares à Guyancourt (3)**, dont 9,5 sont constructibles. Elle dispose ainsi d'une réserve foncière importante. Le 12 octobre 1976, M. Lallement, directeur général, donne le premier coup de pioche pour la création du **nouveau pôle d'implantation de la CNCA (4)**.

• Les équipes pionnières de Saint-Quentin-en-Yvelines

En novembre 1978, les 150 premiers agents s'installent dans **l'immeuble Champagne (5)** tout juste terminé : il s'agit surtout des Moyens généraux et d'une antenne de la direction du Personnel. Les services choisis pour s'y implanter jusqu'en juin 1979 avaient été sélectionnés car ils recevaient peu de visiteurs : la direction de l'Organisation et des Moyens généraux, la Comptabilité, le service Opérations avec l'étranger de la direction des Affaires internationales, le département Juridique et fiscal, le département des Etudes économiques et financières, etc. Dès mars 1979, commence la construction des **bâtiments Aquitaine (équipements sociaux et sportifs) et Provence (6)**. Ils accueilleront fin 1983 une deuxième vague de salariés.

■ Un site novateur, dédié à la qualité de vie du personnel (7 et 8)

La conception des bâtiments et l'aménagement du parc ont été confiés au cabinet Delb et au paysagiste, Daniel Collin, directeur de l'Ecole du paysage de Versailles. Le projet était fondé sur deux piliers : la modularité et l'intégration dans l'environnement. Les fonctions des bâtiments, les installations techniques, les espaces de travail étaient pensés pour évoluer dans le temps. L'ensemble constituait un véritable campus, intégrant un large éventail de services - crèche, garderie, salles de sport, médiathèque... - symbole de l'attention portée au bien-être du personnel. À ce titre, le pôle de Saint-Quentin offrait une conception résolument avant-gardiste à une époque où la réflexion sur l'aménagement des immeubles de bureau débutait. Il servit d'ailleurs de référence à d'autres ensembles comme Challenger, le siège de Bouygues, ou encore Bercy, le vaisseau amiral du ministère de l'Industrie et des Finances.

1



*Plan d'implantations
des services de la CNCA
et des filiales, début 1972.*

2



*Photographie de l'immeuble
« Cotentin », 1974.*

3



*Photographie du site
de Saint-Quentin-en-Yvelines
avant travaux*

4



*Chantier de Saint-Quentin-en-Yvelines et des jardins.
Chantier de Saint-Quentin-en-Yvelines, «bâtiment Provence», 1983.*

5



Bâtiment Champagne,
vue de l'entrée principale.

6



Chantier « bâtiment Provence »,
travaux de terrassement, vue du bâtiment
Champagne, 1981.

Chantier de Saint-Quentin-en-Yvelines,
à gauche « bâtiment Aquitaine » où
se trouve le centre socio-sportif.

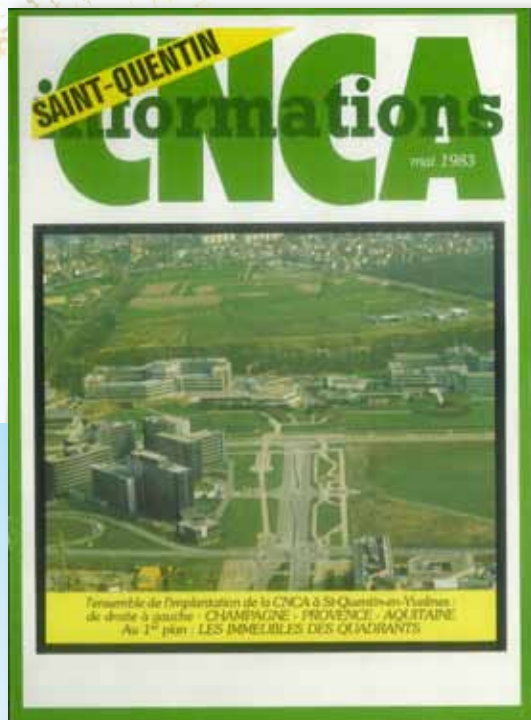


7

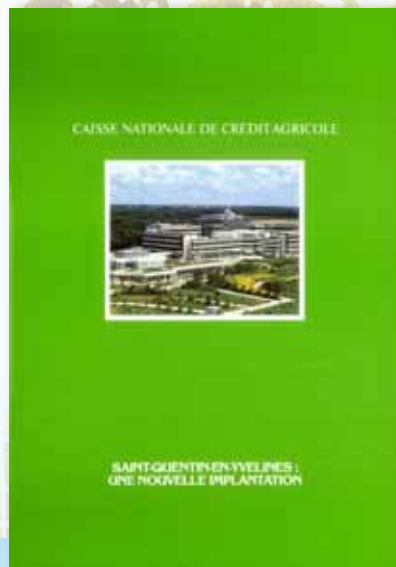


Vue du bâtiment
Provence
et de la « bulle »
depuis les jardins
coté Aquitaine.

8



CNCA informations,
supplément au n°49, mai 1983



*Saint-Quentin-en-Yvelines : une nouvelle
implantation, **plaquette réalisée par**
le **Service Immeubles de la CNCA***

De la mutualisation à Crédit Agricole S.A. des sièges, des hommes et des conquêtes...

La rénovation et l'extension de Pasteur

Des capacités renouvelées pour accompagner la prise d'indépendance du Groupe

■ L'avènement d'un groupe uni et décentralisé

L'année 1988 marque une étape capitale de l'histoire du Crédit agricole : grâce à la loi de mutualisation, la CNCA quitte le giron de l'État et devient une société anonyme.

Yves Barsalou (1), son président, a désormais les coudées franches pour déployer une culture de groupe uni et décentralisé exposée dans le projet stratégique présenté en octobre 1989. Ce projet de groupe se déclinera pour chacune des Caisses régionales et pour le « groupe central », CNCA S.A. et ses filiales. Ainsi, le plan d'action du groupe central, fixé jusqu'en 1994, doit lui permettre de confirmer son rôle de moteur des développements du Crédit agricole en optimisant son organisation.

L'organisation bipolaire - Paris et Saint-Quentin - a permis d'accompagner l'incroyable essor des années 70. Cependant, en 1990 il devient urgent de rationaliser les implantations du groupe. Notamment pour pallier **la dispersion des collaborateurs sur la rive gauche (2)** parisienne et le manque de fonctionnalité de certains bureaux.

■ Redimensionner et moderniser Pasteur

En 1995, cela fait déjà 30 ans que le Crédit agricole s'est installé boulevard Pasteur et l'immeuble n'a connu que des réaménagements limités. Or le quartier s'est entièrement transformé : création de la gare Montparnasse 2, de la place de Catalogne, du jardin Atlantique, rénovation de

l'immeuble voisin de la MGEN et du square Max Hymans. Il faut donc « imaginer Pasteur » dans ce nouvel ensemble tout en dotant la CNCA de nouvelles capacités. **Les travaux (3, 4 et 5)** permettent d'apporter plus de confort et de nouvelles installations technologiques. Le Groupe acquiert également des locaux square Max Hymans afin de regrouper le maximum de services et filiales. A terme, le site comptera deux immeubles et 3 blocs : Pasteur 1, 2 et 3.

• 2 ans de travaux pour doubler les capacités sans perturber l'activité

L'équipe chargée de coordonner les travaux d'avril 1995 à janvier 1997 a relevé avec succès un triple défi : doubler les capacités d'accueil (de 17 000 m² à plus de 30 000 m²), améliorer le confort des collaborateurs, sans interrompre l'activité de l'entreprise. **L'aménagement final (6 et 7)** permet de tirer le meilleur parti de **la conception verticale des immeubles (8)** : les directions et services occupent les « étages courants » - du 1^{er} au 14^e étage – tandis que l'accueil des invités, les réceptions et réunions se font dans les « étages spécifiques » - du 15^e au 17^e étage.

1



Yves Barsalou, président de la CNCA de 1979 à 1982 puis de 1988 à 2000. C'est sous son deuxième mandat qu'a été rénové l'immeuble Pasteur, ceci afin de moderniser les installations de la CNCA et de rassembler des équipes qui étaient auparavant disséminées dans Paris. C'est également durant les années 1990 que le groupe a fortement accru ses effectifs et le nombre de ses implantations par le biais d'acquisitions externes (Indosuez, Sofinco).

2



En 1990, si la CNCA se répartissait bien entre deux pôles géographiques, Paris et Saint-Quentin-en-Yvelines, les implantations parisiennes étaient disséminées en 14 lieux. Cela s'expliquait par le fort développement de l'institution durant les années 1970 et 1980. On notera que la CNCA était déjà présente à l'époque sur la commune de Montrouge.

3



Lors de sa rénovation, le site de Pasteur 1 a été totalement vidé et dépouillé de ses éléments de décoration précédents. Le mot « Imaginez » apposé sur la bache publicitaire rappelle les campagnes publicitaires de l'époque qui utilisaient la chanson Imagine de John Lennon.

4



La disposition du hall de Pasteur a été totalement modifiée.
L'escalier qui menait à la mezzanine a été supprimé et cette dernière a été transformée en étage classique.

Durant les travaux de rénovation des immeubles de Pasteur.

6



Les couloirs de Pasteur après leur rénovation bénéficiaient d'un éclairage permanent pour compenser l'absence de lumière du jour.

5



7



Bureau de Pasteur 1.

Le chauffage, la ventilation et l'éclairage pouvaient être pilotés à partir d'une télécommande.

8



L'entrée de Pasteur 1
après la rénovation du bâtiment.
Cette image a souvent servi à représenter la banque dans les publications sur le groupe.

De la mutualisation à Crédit Agricole S.A. : des sièges, des hommes et des conquêtes...

Vingt ans de diversification et d'expansion à l'international

Développer notre expertise dans tous les métiers de la banque

- 1988 La loi de mutualisation transforme la CNCA en société anonyme.
L'État cède son capital aux Caisses régionales et au personnel.
- 1990 Le groupe crée Pacifica, sa filiale d'assurances dommages.
- 1991 Le Crédit Agricole peut financer les grandes entreprises.
- 1995 - 1997 Le site Pasteur fait l'objet d'un nouveau projet de rénovation et d'agrandissement.
- 1996 La CNCA acquiert la Banque Indosuez (1).
- 1997 Naissance de Crédit Agricole Indosuez (2 et 3).
- 1999 La CNCA entre dans le capital du Crédit Lyonnais et rachète Sofinco.
- 2001 Le Crédit Agricole entre en Bourse.
- 2003 Crédit Agricole S.A. et le Crédit Lyonnais se rapprochent. (4 et 5)
Crédit Agricole S.A. rachète Finaref.
- 2004 Naissance de Calyon, qui deviendra Crédit Agricole CIB.
- 2005 Le Crédit Lyonnais devient LCL.
- 2008-2011 LCL installe son siège central à Villejuif.
- 2010 Le Crédit Agricole crée Amundi avec la Société Générale, une société de gestion d'actifs.
- 2010-2011 Les équipes de Crédit Agricole S.A. emménagent sur le site d'Evergreen à Montrouge.

1



***Siège social de la Banque Indosuez**
en 1982, sur le boulevard Haussmann.*

2



***Siège social de Crédit Agricole Indosuez**, quai du Président Paul Doumer à Courbevoie.*

3



***Suite à l'acquisition d'Indosuez**
et malgré le mouvement de concentration
des entités sur le site de Pasteur,
la CNCA compte encore
17 implantations en 1998.*

4



***Ancien siège central
du Crédit Lyonnais**
sur le boulevard des
Italiens. Cette verrière
a été reconstruite après
l'incendie du
bâtiment en 1996.*

5



***Siège social du
Crédit Lyonnais**
à Lyon, rue de la
République.*

L'installation à Evergreen

Evergreen, un campus nouvelle génération

Une histoire de mutations réussies



■ Une nouvelle façon de travailler ensemble

Nouvel environnement technologique, nouveau rapport au travail : le monde évolue, les modes collaboratifs sont à réinventer. « Dans la période récente, deux facteurs ont profondément changé la vie en entreprise : les nouvelles technologies et le rapport au travail. Ces évolutions nous conduisent à inventer une nouvelle façon de travailler ensemble, caractérisée par plus de collaboratif, d'échanges, de proximité, de transversalité, de créativité... et, à l'inverse, moins de verticalité, de territoires réservés, dans un espace différent et décloisonné. » commente Jean-Paul Chifflet, Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Evergreen est un ainsi un lieu différent, où se met en place un nouveau modèle. À coup sûr, une dynamique nouvelle porteuse de croissance. « Notre réussite se mesurera par un bien-être accru au travail, par davantage d'esprit collaboratif, d'originalité et d'audace. » conclut Pierre Deheunynck, Responsable du projet Evergreen et Directeur des Ressources humaines groupe Crédit Agricole S.A.

■ Pourquoi un campus ?

Un campus est un lieu de vie qui mêle des espaces verts et une combinaison de bâtiments à taille humaine, aux circulations internes facilitées. Imaginé pour l'enseignement supérieur, ce modèle d'efficacité relationnelle a été adopté par le monde de l'entreprise. Evergreen sera un éco-campus, capitalisant sur les racines historiques du Groupe.

■ L'incarnation d'un nouveau modèle

Evergreen a pour ambition d'incarner l'image d'une entreprise responsable, soucieuse de ses clients et de celles et ceux qui y travaillent, respectueuse de l'environnement, ancrée dans la vie locale.

Les aménagements des espaces et les constructions à venir de ce futur campus s'inscrivent dans la stratégie de développement durable du Groupe.

■ Une source d'économies durables

Ce projet incarne la politique d'optimisation des coûts de fonctionnement du Groupe : économies de loyers, baisse des charges, gains de productivité, etc. Evergreen est également moins consommateur en énergie, en eau, en matières premières (papier notamment).

■ Un site d'exception

Rares sont les sites d'activité de cette ampleur implantés en centre-ville, en toute proximité de Paris.

Evergreen est un site de caractère, au parc paysager exceptionnel. Il est pourtant parfaitement intégré aux tissus urbain et économique de Montrouge. À deux pas du campus se trouve un centre-ville ancien et actif aux portes de Paris.

■ Les lauréats du concours d'architectes pour Eole et Silvae

Arte Charpentier Architectes et Jean-Jacques Ory sont les lauréats des concours d'architecture lancés par Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole Immobilier pour la réalisation des deux nouveaux bâtiments sur le campus.

Les immeubles Eole et Silvae sont destinés à accueillir les équipes de Crédit Agricole Corporate & Investment Banking, CA Cheuvreux, Crédit Agricole Capital Investissement et Finance et Crédit Agricole Private Equity.

Arte Charpentier Architectes est lauréat pour le bâtiment Eole développant 70 000 m² et Jean-Jacques ORY pour le bâtiment Silvae de 26 000 m². La construction de ces deux nouveaux bâtiments débutera en 2012 pour des premiers emménagements programmés en 2014.

Lors de ce concours, le groupe a notamment été attentif à l'intégration urbaine et à la performance environnementale des bâtiments.

Silvae

Le projet du Studio d'Architecture ORY pour Silvae propose un geste architectural fort pour marquer l'entrée du bâtiment avec un atrium en verre toute hauteur, et a été notamment retenu pour son insertion dans la ville de Montrouge et sa cohérence avec le campus.

« Ce qui nous a guidé, précise Jean-Jacques ORY, c'est la recherche de l'harmonie entre l'environnement, le bâti existant et l'humain pour trouver la meilleure intégration entre l'intérieur-extérieur, le végétal et le minéral et ainsi créer des conditions de confort et de sérénité pour les futurs occupants ».

Fiche d'identité de Silvae

Surface : 26 000 m²

Equipements :

- Bureaux de qualité
- Restaurant d'entreprise Campus
- Parking

Eole

L'optimisation des surfaces et la salle de marché sur deux niveaux offrant un maximum de confort et de lumière naturelle proposé dans le projet d'Arte Charpentier Architectes pour la construction d'Eole ont particulièrement convaincu la Direction générale de Crédit Agricole S.A. « Dans ce projet, la construction fait le lien entre l'homme et le paysage pour créer une qualité des espaces de travail et une mise en scène architecturale du cheminement des utilisateurs. » souligne l'architecte.

Fiche d'identité d'Eole

Surface : 70 000 m²

Equipements :

- Futur pavillon d'accueil du campus (situé Place des Etats-Unis)
- Bureaux de qualité
- Salle de marché
- Accueil grande clientèle
- Auditorium
- Restaurant d'entreprise Campus
- Parking

■ Chiffres-clés du campus

155 000m² de bureaux en 2015

9 400 collaborateurs réunis

7 entités concernées

8 hectares soit 3 % de la surface de Montrouge

50 % de jardins

Plus de 90 espèces végétales différentes

Devenir leader en Europe de la banque universelle de proximité

Un éco-campus pour réunir les équipes
et déployer les synergies

■ Evergreen et Crédit Agricole : des valeurs communes

Le groupe n'a cessé de croître à un rythme élevé. En se regroupant de nouveau aujourd'hui, l'objectif est d'intensifier les synergies, développer le « jouer groupe » pour « **Devenir leader en Europe de la banque universelle de proximité** ». Cela implique de renforcer nos valeurs pour apporter la preuve de notre différence et nous développer de façon responsable sur les plans économique, écologique et social.

Dans ce contexte, Evergreen est bien plus qu'un déménagement !

L'histoire de ce site est rythmée par les mutations économiques, les innovations technologiques, et guidée par la nécessité de conserver un temps d'avance sur son époque. Devenu un véritable éco-campus, il offre un cadre de travail écologique et convivial, pleinement intégré à un territoire dynamique.

• 9000 collaborateurs attendus d'ici 2014

Un campus est un lieu de vie qui mêle des espaces. Aujourd'hui Evergreen accueille les équipes de Crédit Agricole S.A. et Immobilier soit 2500 personnes. D'ici 3 ans, 5 autres filiales nous rejoindront : Crédit Agricole Leasing & Factoring au 4^{ème} trimestre 2012, Crédit Agricole Corporate & Investment Banking, CA Cheuvreux, Crédit Agricole Capital Investissement et Finance, Crédit Agricole Private Equity en 2014 et 2015.

Le campus Evergreen



1

 **CRÉDIT AGRICOLE S.A.**
 **CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER**

2010-2011

2

 **CRÉDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING**

2012

3

 **CRÉDIT AGRICOLE S.A. INSPECTION GÉNÉRALE GROUPE**
 **CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE & INVESTMENT BANK**
 **CHEUVREUX CRÉDIT AGRICOLE GROUP**
 **CRÉDIT AGRICOLE PRIVATE EQUITY**
 **CRÉDIT AGRICOLE CAPITAL INVESTMENT & FINANCE**

2013-2014

Plan de l'exposition

